

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
 Etranger » 5.— 13.50 25.— 50.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 114 54.
 O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue Saint-Pierre
 FRIBOURG

PREIX DES ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cent.	la ligne
Suisse	25 »	ou
Etranger	30 »	son
Réclames	60 »	espace

M. V. X.

Nouvelles du jour

Le vote de confiance au ministère Wirth.

Le nouveau cabinet allemand a obtenu du Reichstag un vote de confiance dont la genèse a été laborieuse. La Chambre a eu de la peine à surmonter les résistances qui s'y manifestaient contre le programme gouvernemental de soumission à l'ultimatum des Alliés. La droite monarchiste avait déposé un ordre du jour refusant l'adhésion à ce programme. Les libéraux-conservateurs se sont abstenus.

Le cabinet Wirth s'est placé sans ambages sur le terrain de la soumission; il n'a fait de réserves qu'en ce qui concerne l'indemnité variable, fixée au 26 % de l'exportation allemande. Il proposera aux Alliés une autre combinaison, qui produirait le même résultat pour eux.

Le cabinet a encore marqué qu'il compte que la Haute-Silésie ne sera pas démembrée.

Le nouveau ministre de la reconstruction, M. Walter Rathenau, dont on attendait les débuts avec curiosité, a trompé ceux qui le guettaient là, en annonçant que l'homme de gouvernement qu'il est devenu laisse à la porte les idées du théoricien économique qu'il était hier et qu'il gèrera son ressort d'après les mêmes principes selon lesquels il a fondé et conduit la toute-puissante *Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft*.

M. Walter Rathenau est israélite. C'est avec l'industriel Stinnes et deux ou trois autres une des fortes têtes d'économistes de l'Europe.

n'est pas sûr que ce soit le fils authentique de l'empereur du Japon qu'on a exhibé à la foule. L'ambassadeur japonais a dû se porter garant qu'on ne trompait pas le peuple anglais et que c'est bien le prince impérial qu'on lui a montré.

Les journaux discutent la portée politique de la visite du prince. L'opinion commune est qu'il est venu solliciter le renouvellement de l'alliance anglo-japonaise, qui arrive à échéance dans peu de temps. Si elle est renouvelée, dit-on, ce ne sera pas sans précautions propres à désarmer les inquiétudes américaines. Nous renvoyons le lecteur, à ce sujet, à notre article du 3 juin : États-Unis et Japon. Il y a aussi à ménager l'Australie, qui se sent menacée par l'expansion japonaise.

On annonce que la question du renouvellement du pacte donnera lieu à une grande bataille parlementaire, aux Communes.

La situation en Turquie

Constantinople, 27 mai.

Les derniers événements qui se sont déroulés à Angora et la crise ministérielle qui a suivi ont presque passé inaperçus en Europe, préoccupé qu'on y est de la tournure prise par la question de la Haute-Silésie.

Cependant, les événements d'Anatolie ont leur importance. Avant d'entrer dans des détails, faisons remarquer que la scission apparente qui existait entre Constantinople et Angora ne subsiste plus. La Sublime-Porte s'est complètement solidarisée avec le directeur d'Angora.

La vague de nationalisme a envahi Stamboul, et tous les Turcs de la capitale ottomane, sauf les rares affiliés du parti de l'« Entente libérale », ont versé dans le nationalisme intégral. Le gouvernement turc de Stamboul a perdu tout son prestige. On se demande la raison d'être de ce pouvoir subordonné à la volonté des hauts commissaires alliés à Constantinople. Tous les Turcs croient et espèrent en la mission salvatrice du directeur d'Angora.

Cette conviction a été consolidée par la franche victoire que les nationalistes ont remportée sur les Grecs, à Eski-Chéir.

Et puis le succès de Bekir Samy bey, chef de la mission d'Angora à la conférence de Londres, a confirmé cette manière de penser.

Les accords que Bekir Samy a conclus avec la France et l'Italie ont été considérés comme le premier pas de la rentrée de la Turquie dans le concert des puissances occidentales. Tous les diplomates de la vieille école du Sérail ont crié à la victoire diplomatique, au succès qui a affirmé la position internationale de la Turquie.

Mais, si la France a gagné les suffrages des Turcs, elle a, par contre, perdu les sympathies des Grecs et des Arméniens du Levant, les principaux propagateurs de l'idée et de la langue françaises en Orient. Les Arméniens, non sans raison, se plaignent d'avoir été abandonnés, en Cilicie, à la merci des Turcs; les Grecs accusent la France de favoriser les Turcs au détriment des chrétiens opprimés qui mènent la lutte suprême pour leur émancipation nationale.

Les Grecs affirment que la restauration du roi Constantin, en Grèce, n'a été qu'un prétexte futile pour la France d'accaparer à nouveau les Turcs, ses débiteurs.

Les différentes nationalités chrétiennes du non du proche Orient sont à la remorque du char britannique, le seul qui soit assez solide et puissant pour les tirer du bourbier où elles se débattent.

Le nom britannique est, dans tout le Levant, le symbole de la force mise au service du droit et de la justice. Ce prestige ne cesse de s'accroître de jour en jour d'avantage.

C'est un fait patent que le Turc ou le Grec, l'Arménien ou le Juif ont été traités par la justice anglaise d'occupation sur un pied de parfaite égalité. Le seul grief qu'on a pu faire à l'autorité britannique, c'est d'être excessivement sévère.

Telle est la situation à Constantinople, actuellement.

En Anatolie, les choses se passent diversement. Là, c'est le règne de la terreur. Les autorités turques kémalistes persécutent systématiquement les Grecs et les Arméniens.

Dans toutes les villes et bourgades de l'Anatolie, des forces irrégulières au service du directeur d'Angora persécutent féroce-ment les Grecs et les Arméniens. Ces malheureuses populations sont dépeuplées de leurs biens et ensuite déportées vers l'intérieur.

Les meurtres sont communs et parfois ils dégèrent en massacre, comme cela s'est passé récemment à Condje, un gros bourg, situé sur le littoral de la mer de Marmara. Les troupes helléniques ont dû sévir pour des raisons militaires, mais n'en sont pas moins inhumaines.

Lors de l'avance des troupes grecques, une partie de la population turque a préféré quitter le pays en suivant les kémalistes.

Parmi cette population civile turque qui a fui, on a recruté des hommes et formé des bandes qui, de connivence avec les paysans turcs restés de l'autre côté de la barricade, ont commencé par une action sur les arrières des troupes grecques et ont inquiété le commandement hellénique. Le moment était grave. Le commandement grec a cru devoir sévir, rien que par mesure de conservation. C'est ainsi que plusieurs villages turcs de la mer de Marmara, de la région située entre Yalova-Karamouçal et Ismid, ont été incendiés. Un certain nombre de réfugiés turcs ont été évacués sur Constantinople.

Sur intervention de la Sublime-Porte, une commission interalliée s'est rendue sur place pour mener une enquête. Effectivement, il a été constaté que les autorités grecques avaient sévi rigoureusement. Mais on a allégué des

considérations militaires. L'affaire peut être considérée comme classée. Environ six mille nouveaux réfugiés sont venus grossir la population flottante de Constantinople.

Actuellement, tout le monde ici, à Constantinople, les hommes du pays comme les étrangers, se préoccupe des résultats de la prochaine offensive que rien, pour le moment, n'annonce comme imminente, si ce n'est les journaux turcs et grecs qui s'attaquent furieusement par la plume, en attendant le jeu de la baïonnette.

De part et d'autre, les préparatifs sont complets. On estime les forces turques à 180 mille hommes réguliers, cependant qu'on évalue les Grecs à 250 mille. Comme les héros d'Homère, Grecs et Turcs se délient avec grandiloquence avant d'entamer la lutte suprême que ni l'un ni l'autre adversaire n'ont en réalité hâte de déclencher.

A. A.

Londres, 4 juin.

(Havas.) — Selon le *Daily Express*, une flotte britannique se concentrerait à Malte, en prévision d'opérations militaires et navales que les Alliés seraient sur le point d'entreprendre pour assister les Grecs contre les Turcs, en Asie-Mineure.

Le journal se fait l'écho de rumeurs qui courent dans certains milieux, selon lesquelles la France serait disposée à participer à des opérations contre les Turcs, pourvu, dit le *Daily Express*, que M. Lloyd George lui laisse carte blanche en Allemagne.

Le même journal prétend qu'on cherchera également à obtenir la participation de l'Italie.

Paris, 5 juin.

Le *Matin* déclare que la France n'a nullement l'intention de collaborer à une guerre anglaise contre la Turquie.

Pour une entente polono-lituanienne

Bruxelles, 6 juin.

Pour faciliter et accélérer la marche des négociations entre la Pologne et la Lituanie, M. Hymans, avec l'approbation des deux délégations, avait fait des suggestions sous forme d'un projet conventionnel, pouvant servir de base à de nouvelles discussions.

Les idées générales dont s'inspire ce projet sont les suivantes :

La ville et le territoire de Vilna constitueraient, dans un Etat lituanien fédéral, une unité administrative jouissant d'une large autonomie, sur le modèle d'un canton suisse.

Dans tout l'Etat lituanien, les droits des minorités seraient pleinement garantis, en ce qui concerne la langue, la religion et le libre accès aux fonctions publiques.

Entre l'Etat lituanien, dont la capitale serait Vilna, et la Pologne, serait établie, en ce qui concerne la politique étrangère, la vie économique et l'usage des forces militaires, une coopération active, sans toucher pourtant aux principes d'indépendance et de la souveraineté complète des deux Etats, proclamée par les deux parties dès le début des négociations.

Les décisions d'intérêt commun prises par les deux gouvernements devront être examinées, avant d'être soumises aux deux Diètes souveraines, par des délégations et des Parlements siégeant ensemble.

La délégation lituanienne a répondu qu'elle acceptait ce projet comme base, à la condition que la délégation polonaise l'accepte aussi.

La délégation polonaise a déclaré que le projet pourrait être considéré comme base de discussion, à la condition que des représentants de la population de Vilna et de son territoire participent sur un pied d'égalité aux négociations.

M. Hymans a fait observer que la décision du Conseil de la Société des nations ne prévoit pas l'admission d'une tierce partie. (Délégation polonaise de Vilna). Il a conclu que, faute d'un accord entre les deux parties, il se verrait obligé d'en référer au Conseil de la Société des nations, dans la session qui doit se tenir à Genève le mois prochain.

La délégation polonaise ayant déclaré qu'elle devait en référer à son gouvernement, la question sera donc portée à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de la Société des nations.

Société des nations

Samedi, à Genève, M. Gustave Ador, président de l'Union des associations pour la Société des nations, a ouvert la première séance du conseil général de l'Union. Le Conseil, sur la proposition de M. Aulard (France), a désigné M. Ador comme président de l'assemblée et nommé en qualité de vice-présidents : MM. La Fontaine (Belgique), le professeur Aulard (France), M. Fachinetti (Italie), lady Gladstone (Grande-Bretagne), M. Traub (Pays-Bas), M. Chang-Min-Lin (Chine), Dr Oka (Japon), M. Branting (Suède).

Le conseil a décidé de créer un secrétariat général permanent. L'admission de l'Allemagne dans l'Union sera étudiée par la 6^{me} commission.

La commission des amendements au pacte a terminé, vendredi, l'examen du cas de l'élection des Etats membres non permanents du conseil. Elle propose le texte suivant : « Les quatre membres non permanents du conseil de la Société sont désignés légalement par l'Assemblée, suivant une procédure déterminée et modifiable par l'Assemblée, à la majorité des deux tiers. »

La commission estime que les membres non permanents du conseil peuvent être élus pour quatre ans et renouvelés par moitié tous les deux ans.

Au sujet de l'amendement du Canada, qui tend à supprimer l'article 10 du pacte, le gouvernement canadien a fait savoir qu'il venait de rédiger un mémorandum; la commission a décidé d'ajourner la discussion.

La question sera étudiée au point de vue juridique. Le côté politique de la question sera ensuite examiné par la commission, qui se réunira, à cet effet, avant la prochaine assemblée générale.

Dans l'Allemagne occupée

Lège, 4 juin.

Le *Journal de Liège* annonce que mercredi soir, à Eschweiler, près d'Aix-la-Chapelle, un civil allemand s'étant aventuré malgré la consigne sur le terrain militaire, une sentinelle française, après la sommation d'usage, a fait feu, atteignant mortellement l'Allemand.

Des civils allemands sont intervenus et ont menacé la sentinelle, qui, au cours de la mêlée, a été blessée par un agent de police allemand. Un sergent de garde a abattu l'agent de police. Un autre Allemand a été blessé.

Bien qu'Eschweiler soit situé dans la zone belge, ce sont les troupes coloniales françaises qui y tiennent garnison.

L'autorité militaire belge a ouvert une enquête en attendant l'arrivée des autorités françaises.

Grève des filateurs anglais

Londres, 4 juin.

(Havas.) — Le *Daily Mail* annonce que, par suite de divergences de salaires dans les filatures de coton du Lancashire, le travail a cessé samedi, à midi; 230,000 ouvriers sont touchés directement par cette mesure et 500,000 indirectement.

NOUVELLES DIVERSES

A Francfort, du 28 au 30 août, aura lieu le premier congrès catholique allemand qui se sera tenu après la guerre.

On annonce le départ du roi Constantin de Grèce pour le front, le 10 juin.

PETITE GAZETTE

L'électricité contre les microbes

M. William Howell, qui collabore avec un certain nombre de docteurs londoniens pour l'application des traitements électriques, a trouvé le moyen de détruire les microbes qui infestent les dents. Sa méthode, qui permettra de sauver les dents que l'on devait arracher, pourra servir aussi dans les cas de fatigue et d'épuisement nerveux. Le médicament, contenu dans un coton placé sur les gommés où vivent les microbes, y est injecté par un courant électrique dont l'intensité peut être variée suivant les cas. Cette méthode a suscité un grand intérêt parmi les dentistes de Londres et les expériences faites par M. Howell ont eu un plein succès.

Au plus fort du conflit entre Paris et Londres au sujet de la Haute-Silésie, M. Lloyd George a lancé le mot des « nouvelles amitiés » qui pourraient se nouer pour déterminer les destinées de l'Europe et le *Temps* a évoqué l'idée d'une entente continentale. L'un et l'autre propos ont été remarqués, quoique les hommes d'Etat de chaque bord eussent fait semblant de n'avoir pas entendu l'insinuation adverse.

Le correspondant parisien de la *Westminster Gazette* aborde erûment le sujet et met les points sur les i. Il dit que ni la France ni l'Angleterre ne peuvent songer à mettre l'Allemagne dans leur jeu et à s'en faire une amie. Sacrifier l'Entente serait une folie. D'ailleurs, le sentiment public ne supporterait pas une pareille palinodie. Cependant le correspondant du journal londonien recommande la vigilance et avertit les deux pays alliés que, s'ils continuaient à se contrecarrer, on risquerait de voir se réaliser l'in vraisemblable.

Les résultats définitifs des élections italiennes attribuent au parti populaire un nouvel élu à Gènes, mais lui enlèvent un député à Ancône, dont l'élection avait été annoncée comme certaine. Le groupe parlementaire du parti populaire reste donc composé de 107 membres. Un 108^{me} membre a bien été élu à Venise, mais la direction du parti avait mis son veto à sa candidature. Aussi, on ne le compte pas parmi les députés du parti.

La composition du groupe est extrêmement variée; elle comprend des représentants de toutes les classes sociales, car, à la différence des socialistes qui prônent la lutte des classes, le parti populaire est basé sur la collaboration des classes. On y rencontre les hommes politiques les plus représentatifs du parti, une dizaine de savants et professeurs universitaires, de hauts fonctionnaires de l'Etat, de grands propriétaires fonciers tels que le prince Boncompagni de Rome, des paysans authentiques, des propagandistes et organisateurs de syndicats et de coopératives, des ouvriers et enfin des journalistes. Citons parmi ces derniers M. Mattei Gentili, directeur du *Corriere d'Italia* à Rome; M. Cappa, directeur de *L'Avvenire d'Italia* à Bologne; M. Bresciani, directeur du *Cittadino* de Brescia; M. Uberti, directeur du *Corriere del Mattino* à Vérone.

Le fils du Mikado est arrivé à Paris. A Londres, cependant, l'opinion publique

L'acquiescement du meurtrier de Talaat pacha par les juges de Berlin contraste avec les pompes funéraires qui furent faites, en cette même ville de Berlin, à l'exterminateur du peuple arménien. Toute l'Allemagne officielle, militaire et civile, se pressa alors derrière le corbillard de Talaat pacha. Les honneurs rendus à ce sinistre personnage témoignaient tristement de l'obnubilation que la politique produit parfois dans les consciences. Parce que la Turquie avait été l'alliée de l'Allemagne, des hommes d'Etat, des généraux, des pasteurs et des rabbins s'étaient crus tenus de composer un cortège d'honneur à la dépouille mortelle d'un homme chargé de monstrueux forfaits.

Les débats du procès de Berlin ont accablé la mémoire de Talaat pacha. On y a entendu des compatriotes du meurtrier raconter à la barre des détails horribles et que la plume se refuse à reproduire, sur l'extermination du peuple arménien, systématiquement organisée par Talaat.

Des témoignages d'Allemands se sont joints à ceux-là et n'ont pas été moins émouvants. Le Dr Lepsius, qui n'a pas attendu la fin de la guerre pour dénoncer la barbarie turque à l'égard des Arméniens et qui a publié là-dessus un livre qui fait autorité, est venu répéter devant le tribunal ce qu'il avait consigné dans son ouvrage, sur la foi de documents irréfutables.

Avant la guerre, a-t-il dit, 1,850,000 Arméniens vivaient en Turquie. L'ordre fut donné de les déporter dans les régions nord du désert de Mésopotamie. Mais un télégramme officiel, reçu par le Dr Lepsius, donnait à cette destination géographique son véritable sens, en disant simplement : « But de déportation : le néant. » Les vus du gouvernement furent suivies avec un zèle féroce. Le Dr Lepsius a dit qu'à peine un Arménien sur dix est arrivé à destination. Les autres ont péri en route, de faim, de maladie ou par l'effet des violences subies. Un million d'hommes, de femmes et d'enfants ont été exterminés de cette façon. Le Dr Lepsius a cité des rapports de l'ambassadeur et des consuls allemands qui signalaient ces massacres et réclamaient une intervention.

Le général Liman de Sanders, qui représentait le haut commandement allemand au quartier-général turc, est venu corroborer les dires du Dr Lepsius. Il a retracé les démarches infructueuses de l'ambassadeur Metternich et du ma margrave Pallavicini, auprès de la Porte pour faire cesser ces horreurs, autant dans l'intérêt de la cause germano-turque que par humanité. Talaat pacha fit exécuter jusqu'au bout le programme d'extermination.

Le procès du meurtrier de Talaat s'est donc changé en procès de Talaat et les actes de cruautés épouvantables qui pèsent sur la mémoire du politicien sanguinaire ont fait absoudre par les juges l'acte de celui qui l'a mis à mort. Pour justifier ce verdict, les juges ont feint de croire qu'une inspiration subite avait armé le bras du meurtrier, au souvenir de sa mère misérablement mise à mort par la soldatesque de Talaat.

Le nom britannique est, dans tout le Levant, le symbole de la force mise au service du droit et de la justice. Ce prestige ne cesse de s'accroître de jour en jour d'avantage.

C'est un fait patent que le Turc ou le Grec, l'Arménien ou le Juif ont été traités par la justice anglaise d'occupation sur un pied de parfaite égalité. Le seul grief qu'on a pu faire à l'autorité britannique, c'est d'être excessivement sévère.

Telle est la situation à Constantinople, actuellement.

En Anatolie, les choses se passent diversement. Là, c'est le règne de la terreur. Les autorités turques kémalistes persécutent systématiquement les Grecs et les Arméniens.

Dans toutes les villes et bourgades de l'Anatolie, des forces irrégulières au service du directeur d'Angora persécutent féroce-ment les Grecs et les Arméniens. Ces malheureuses populations sont dépeuplées de leurs biens et ensuite déportées vers l'intérieur.

Les meurtres sont communs et parfois ils dégèrent en massacre, comme cela s'est passé récemment à Condje, un gros bourg, situé sur le littoral de la mer de Marmara. Les troupes helléniques ont dû sévir pour des raisons militaires, mais n'en sont pas moins inhumaines.

Lors de l'avance des troupes grecques, une partie de la population turque a préféré quitter le pays en suivant les kémalistes.

Parmi cette population civile turque qui a fui, on a recruté des hommes et formé des bandes qui, de connivence avec les paysans turcs restés de l'autre côté de la barricade, ont commencé par une action sur les arrières des troupes grecques et ont inquiété le commandement hellénique. Le moment était grave. Le commandement grec a cru devoir sévir, rien que par mesure de conservation. C'est ainsi que plusieurs villages turcs de la mer de Marmara, de la région située entre Yalova-Karamouçal et Ismid, ont été incendiés. Un certain nombre de réfugiés turcs ont été évacués sur Constantinople.

Sur intervention de la Sublime-Porte, une commission interalliée s'est rendue sur place pour mener une enquête. Effectivement, il a été constaté que les autorités grecques avaient sévi rigoureusement. Mais on a allégué des

L'Angleterre et la Palestine

Sir Herbert Samuel, haut-commissaire anglais de la Palestine, a publié une déclaration relative à l'immigration dans ce pays. Cette immigration devra être limitée, proportionnée à la capacité d'absorption du pays. La Palestine n'est pas en mesure de recevoir des masses illimitées d'immigrants. En outre, un certain nombre de bolchevistes s'étant introduits dans le pays, la qualité aussi bien que la quantité des immigrants seront désormais prises en sérieuse considération.

La Constitution de la Palestine qui doit être déposée entre les mains de la Société des nations prévoit toutes les mesures nécessaires pour ce contrôle.

Le gouverneur anglais du Canada

Le général lord Byng de Vimy, qui commandait le corps canadien pendant la guerre et qui s'est spécialement distingué à l'attaque de la crête de Vimy, a été nommé gouverneur général du Canada, en remplacement du duc de Devonshire.

Meubles PROGRÈS

Maison d'ameublements la plus importante de Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Parc - Rue de la Serre

BIENNE

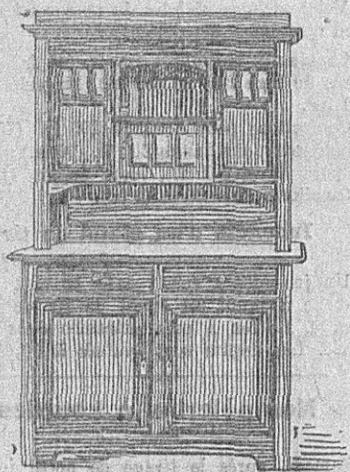
Rue Neuhaus, 32

Ouverture du dépôt de Fribourg

S. DELPECH - Rue de Romont, N° 11

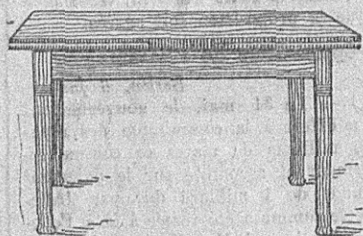
Chambres à coucher — Salles à manger — Salons de tous styles — Fumoirs
Meubles de bureaux — Meubles fantaisie — Tapis — Tissus et fournitures d'ameublements

NOTRE RÉCLAME D'OUVERTURE



Salle à manger en chêne ou noyer, intérieur bois dur, composée de : un buffet, une table à allonges, 6 chaises cannées

Fr. 795.—



Chiffonnière

sapin, 2 portes, 3 tiroirs
tablar à l'intérieur

Fr. 39.—

Chambre à coucher

en noyer ciré, intérieur bois dur, composée de :
une armoire à glace biseauté,
un bois de lit grandeur 190x130,
une table de nuit à niche, dessus marbre blanc :

Fr. 850.—

Tous nos meubles sont garantis et livrés franco

Tous devis et renseignements sont fournis gratuitement

Vente de fleuries

On offre à vendre, aux environs de Fribourg, la récolte de 8 poses en foin et regain et repais. Adresser les offres à **M. Poffet**, huissier, à Granges-Paccot, jusqu'au 8 juin, à 6 heures du soir.

Poffet, huissier.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS PROJETS SÉRIEUX APRES VOUS DE LA MOISSE
PROJECTION
PAUL SAVIGNY
Fribourg, 11, rue de la Gare
LA SEULE MANUFACTURIANT
DES APPAREILS EN SUISSE
Prix modérés
Nombreuses références

Enchères de bétail

Le soussigné exposera, par voie d'enchères publiques, le **jeudi, 9 juin, à 1 heure du jour, à Estavayer-le-Gibloux**, savoir :
1° 10 vaches fraîches vélées et reportantes ;
2° 1 bœuf de 2 ans ½, garanti pour le trait ;
3° 3 génisses de 1 an ½ ;
4° 1 cheval de trait et de voiture, âgé de 10 ans.
Ce bétail est pie-rouge et a été en partie atteint par la fièvre aphteuse. 5059-595-613
L'exposant : **Louis CHAPPUIS**.

Foires de Romont

réouvertes pour les chevaux et les porcs

La prochaine aura lieu le **14 juin**

Le Conseil communal.

A LOUER

à **Neuchâtel**

beau grand magasin au centre de la ville et des affaires, donnant sur 2 rues, ayant 5 vitrines et 4 portes d'entrée avec sous-sol et salon d'essayage. Installation modernes et chauffage central.
Offres par écrit sous P 7612 N, à Publicitas Neuchâtel. 5213

ON DEMANDE PERSONNE

de toute moralité connaissant les travaux du ménage, pour petite famille. Entrée tout de suite ou à convenir.
Adresser offres à **M^{me} L. GUYOT, La Solitude, Grand Saconnex, Genève.** 5225

CUISINIÈRE

Important établissement de Fribourg, engagerait tout de suite une bonne cuisinière. 5197
S'adresser sous chiffres P 3614 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet, à la rue des Alpes, le magasin d'horlogerie Thalman-Jungo.
S'adresser à la rue de Lausanne, 28, au magasin.

A vendre

8 beaux porcs de 9 semaines, chez **ALFRED PILLER**, Arconciel.

A VENDRE

11 petits porcs de 7 semaines, chez **M. A. PILLER**, à Belfaux.

Bel assortiment EN **VÊTEMENTS** de port POUR **Messieurs & Jeunes gens** aux prix les plus avantageux.
KROENER-NAPHTALY FRIBOURG.

A VENDRE

une génisse pie-rouge, âgée de 2 ½ ans, bonne pour le trait.
S'adresser chez **Louis Dullon, Lossy.** 5228

A vendre

6 porcs de 7 semaines chez **M. Gust. Vesin & Corpataux.** 5222

On offre une bonne

jument

de trait, de 9 ans, au prix de 1200 fr. 5219-628
S'adresser : **Frères Cottet, à Farvagney-le-Petit.**

On achèterait un bon

jeune chien

dressé, pour l'attelage. S'adresser à **Antonin Sauter, boulanger, Le Crêt (Veveysse).** 5224

M. Louis THÉVENOZ

Vétérinaire diplômé
vient de s'établir à **ROMONT**
Hôtel du Lion d'Or
Téléphone 96
CASTRATION DES VACHES, etc.

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE

demande pour service réparation domicile **monteur capable** connaissant à fond, installation, lumière, sonneries, téléphones et réparations appareils divers. Place stable.
Faire offres références, certificats, prétentions sous P 1235 N à Publicitas, Neuchâtel.

GRAND CHOIX

Meules à aiguiser
Prix très avantageux
Les Fils de **A. CHIFFELLE**
Vis-à-vis de l'Autruche

LARDS FUMÉS

La Grande Charenterie Payernoise, magasin sous les arcades, à Payerne, offre à vendre :
Lards gras, fumés, épais, secs Fr. 5.— le kg.
" maigre " (pâtine) " 6.— " "
" à fondre et panne " 3.— " "
Saindoux garanti pur porc, est-à-propre net } 5, 10, 15, 20 kg.
gnons brut " } 3.50 le kg.
Rabais par grandes quantités. P 2313 L 4897
On expédie par poste contre remboursement.

ON DEMANDE

une **sommelière** bons gages.
S'adr. à Publicitas Bulle, sous P 2023 B. 5114

Sommelière

est demandée au **Buffet de la gare de Romont.**

Occasion unique

Deux wagons



lits de fer neufs, vernis blanc, sommier métallique, 1^{re} qualité, grandeur 190x90 cm., à Fr. 67.50 et Fr. 75.— la pièce. Envoi contre remboursement. 590

C. WOLTER-MERI

La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

une belle génisse pie-rouge de 2 ans ½, portante pour septembre.
S'adresser : **M. Alexis Monney, à Rosé.** 5214

A VENDRE

une **glacière**
S'adresser sous chiffres V 3603 L, Publicitas S. A., Fribourg. 5181

A LOUER

pour juillet, chambre meublée, rue de Romont, 37, 4^{me} étage.

Valet de chambre

demande place pour tout de suite. Certificats à disposition. 5186
S'adresser sous P 11425 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre

une certaine quantité de foin et regain, de première qualité, au prix du jour. 3675-448
S'adresser à l'auberge de Villarod.

A VENDRE

un beau cheval de 26 mois. 5221
S'adresser à **Maurice Mory, à Courmourens.**

Vin de fruits

clair et 1^{re} qualité, en fûts à prêter de 60 litres à 30 cent. de 120 litres à 29 cent. de 200-300 litres à 28 cent. par litre.
Paiement 30 jours, ou remboursement

Cidrerie Marbot

Kirchberg (Berne).

A VENDRE

Camion "Arbenz", 5 tonnes, 40 HP, remorque, parfait état.
Ecrire sous chiffres Z 3620 X à Publicitas Genève.

Asperges du Valais

Extra, 5 kg. 9 fr.—
1^{er} choix, 5 kg. 8 fr.—
Adrien PERRIER, Saxon (Valais).

THEATRE DE FRIBOURG

Mardi 7 juin 1921
à 20 heures ¼ précises

„Le Jeu du Feuillu“

Texte et musique de **M. E. JACQUES-DALCROZE**
100 enfants
Rondes, soli, chœurs et orchestre
En faveur des Crèches de la Ville
Prix habituel des places. — Location au magasin de musique von der Weid. 2114

A VENDRE

un beau cheval de 26 mois. 5221
S'adresser à **Maurice Mory, à Courmourens.**

un domaine

situé près de **Romont**, près d'une laiterie et à 15 minutes d'une gare, de la contenance de 16 ½ poses dont une de bois. Le bâtiment comprend : logement, grange, couries et remise ; lumière électrique, eau intarissable. Pour visiter le domaine, s'adresser à **M. Elie BERSET, à Massonnens**. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez **M. Julien VAUTHEY, à Remaufens, jusqu'au 30 juin prochain.** 5207

HOTEL MONTBARRY

en Gruyère, Gare : **Le Pâquier**. — Ouv. juin.
Séjour d'été par excellence. — Bains sulf. et ferrug. Même maison à Montreux : **Hôtel de l'Europe**.

Aug. FERRARIS

Agent d'affaires patenté
Rue St-François, 18 **LAUSANNE** Téléphone 26.35

Contentieux - Recouvrements

Liquidations — Remises de commerces

Pour nettoyer le linge les ménagères ne jettent-elles pas en poubelle ce qui est encore utilisable ?
Persil qu'en servant en même temps
la soude à blanchir "Henco"
On économise ainsi le matériel de lessive, le combustible et le linge devient, avec les plus grands ménagements, d'une propreté extraordinaire.
"Henco" se prête en outre admirablement au nettoyage de la vaisselle, des planchers, carrelages, etc.
Se trouve dans toutes les drogueries et épiceries.